

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine

ANNEXES *AU RAPPORT D'ETUDE* **CONDUITES ADDICTIVES : ALCOOLISME TOXICOMANIE ET RISQUE PROFESSIONNEL EN AQUITAINE**



SOMMAIRE

Remerciements	Page 3
Outils d'investigation	Page 7
Tableau des outils d'investigation utilisés en fonction des cibles	Page 7
Guide A7	Page 8
Guide A10	Page 12
Guide D	Page 14
Annuaire des Centres de soins en Aquitaine	Page 18
Outils d'évaluation des addictions	Page 23
Questionnaire AUDIT	Page 23
Questionnaire FACE	Page 24
Questionnaire CAST	Page 26
Pyramide SKINNER	Page 27
Logiciel AXA « l'alcool et la conduite »	Page 28
Bibliographie générale	Page 30

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les interlocutrices et tous les interlocuteurs qui ont bien voulu répondre à nos questions, nous apporter leur point de vue, nous décrire leur activité sur la problématique des conduites addictives, de leurs conséquences et des actions de prévention.

INSTITUTIONS ET ORGANISMES

HORS REGION AQUITAINE

- Monsieur le Docteur Thierry DANIEL, Président du Groupement Régional d'Alcoologie et d'Addictologie (GRAA), EURASANTE, CHRU Lille
- Monsieur le Docteur Bernard FONTAINE, Secrétaire de l'Institut de Santé au Travail du Nord de la France (ISTNF) et Madame Muriel TONNEAU, du groupe « Toxicomanies et Travail »
- Monsieur le Docteur Christophe BERNARD, Médecin Conseiller Technique National de Médecine du Travail de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

REGION AQUITAINE

Echelon Régional

- Monsieur le Docteur Philippe BESSIERES, Médecin Inspecteur Régional du Travail et de la Main d'Œuvre Aquitaine
- Madame POIRIER-LESSIEUX, Responsable Régionale du Service Social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Madame Isabelle CALVEL, Responsable régionale adjointe du Service Social de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine
- Monsieur Bernard MENU, Ingénieur Conseil du Service Prévention des risques Professionnels de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Madame Sandrine PARADIS, Ingénieur Conseil du Service Prévention des risques Professionnels de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Monsieur Philippe ROUSSEAU, Responsable du Centre Information Santé à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Monsieur le Docteur KOSELLEK, Médecin Conseil Régional, Direction Régionale du Service Médical d'Aquitaine

Conduites addictives : alcoolisme toxicomanie et risque professionnel en Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine

Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ® 25, cours de Verdun 33000 Bordeaux – Tel : 05.56.52.66.91 – Fax : 05.56.51.17.60 – Mail : hommesetmutations@wanadoo.fr

ANNEXES DE L'ETUDE

- Monsieur le Docteur BARTHES Médecin Conseil Régional Adjoint, Direction Régionale du Service Médical d'Aquitaine
- Monsieur le Docteur SERRES, Praticien Conseil Chef de Service, Chargé de Mission, Direction Régionale du Service Médical d'Aquitaine
- Madame Claude CHAUSSEE, Directeur Délégué Santé de l'Association Régionale Aquitaine de la Mutualité Sociale Agricole
- Madame Sylvie GUIMERA, Chef d'Unité Sécurité Transport à la Direction Départementale de l'Équipement 33 / STSR et Responsable de l'Observatoire Régional de la Sécurité Routière
- Monsieur Marc HERAUT, Délégué Régional de l'Association Nationale de Prévention contre l'Alcoolisme et les Addictions

Echelons départementaux

- Madame le Médecin Inspecteur Nicole BOUVIER, de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de Dordogne (DDASS 24)
- Madame Christine PREVOST, Assistante Sociale, Unité du Service Social de la Dordogne, Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine

- Madame ARCHAMBEAU, Documentaliste du Groupement de Recherche et d'Intervention sur les Conduites Addictives à Bordeaux (GRICA)
- Monsieur le Professeur AURIACOMBE, Chef du Département d'Addictologie à l'hôpital Charles Perrens à Bordeaux
- Monsieur Philippe CAILLIEREZ, Inspecteur Principal des Programmes de Santé de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de la Gironde
- Monsieur le Docteur DELILE, Directeur du Comité d'Études et d'Information sur la Drogue (CEID) à Bordeaux
- Madame Colette GAULTIER, Assistante Sociale, Unité du Service Social de la Gironde, Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Monsieur le Docteur Laurent GUEZ, Directeur des Équipes de Liaisons et de Soins en Addictologie (ELSA) à Bordeaux
- Monsieur Jean-Pierre SOUBIRAN, Coordinateur en Addictologie pour le Réseau Alcool Médoc, Clinique Mutualiste du Médoc

- Madame BENAÏSSA, Directrice du Centre Spécialisé de Soins aux Toxicomanes (CSST) « La Source » à Mont de Marsan
- Madame Martine GACHET Assistante Sociale, Unité du Service Social des Landes, Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Madame Danielle BONACORSI, Assistante Sociale, Unité du Service Social des Landes, Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Monsieur le Docteur Jean-Bernard LAPORTE-ARRAMENDY, Médecin Inspecteur de Santé Publique à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales des Landes

- Monsieur Christian VIVES, Directeur du CSST SAST « La verrière » à Agen

- Monsieur CASTAGNE, Directeur du CSST ARIT à Bayonne
- Monsieur IGOS, Assistant Social, Unité du Service Social des Pyrénées Atlantiques, Caisse Régionale d'Assurance Maladie Aquitaine
- Monsieur Christian LAINE, Directeur du CSST Béarn Toxicomanies à Pau
- Madame Maryse PUYO, Coordonnateur de la Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et Toxicomanies à la Préfecture de Pau

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

- Madame Patricia DAURY-VALLADE, Secrétaire Générale de l'Union des Industries Chimiques d'Aquitaine (UIC)
- Monsieur Michel DEJEAN, Responsable Régional de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP)
- Monsieur ERNANDO-RENA, Président Régional de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH)
- Monsieur Xavier ESTURGIE, Vice Président Délégué Général de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)
- Monsieur Thierry RENARD, Délégué Général de l'Association Régionale pour le Développement des Industries Alimentaires d'Aquitaine (ARDIA)
- Madame Lydia RIO, Déléguée Régionale Aquitaine de l'AFT-IFTIM

ENTREPRISES

Nous tenons à remercier les responsables des 44 entreprises d'Aquitaine et hors région Aquitaine qui ont bien voulu répondre à nos différentes sollicitations et nous présenter les modes de gestion des comportements addictifs et de prévention mis en œuvre.

La majorité des entreprises a souhaité garder l'anonymat.

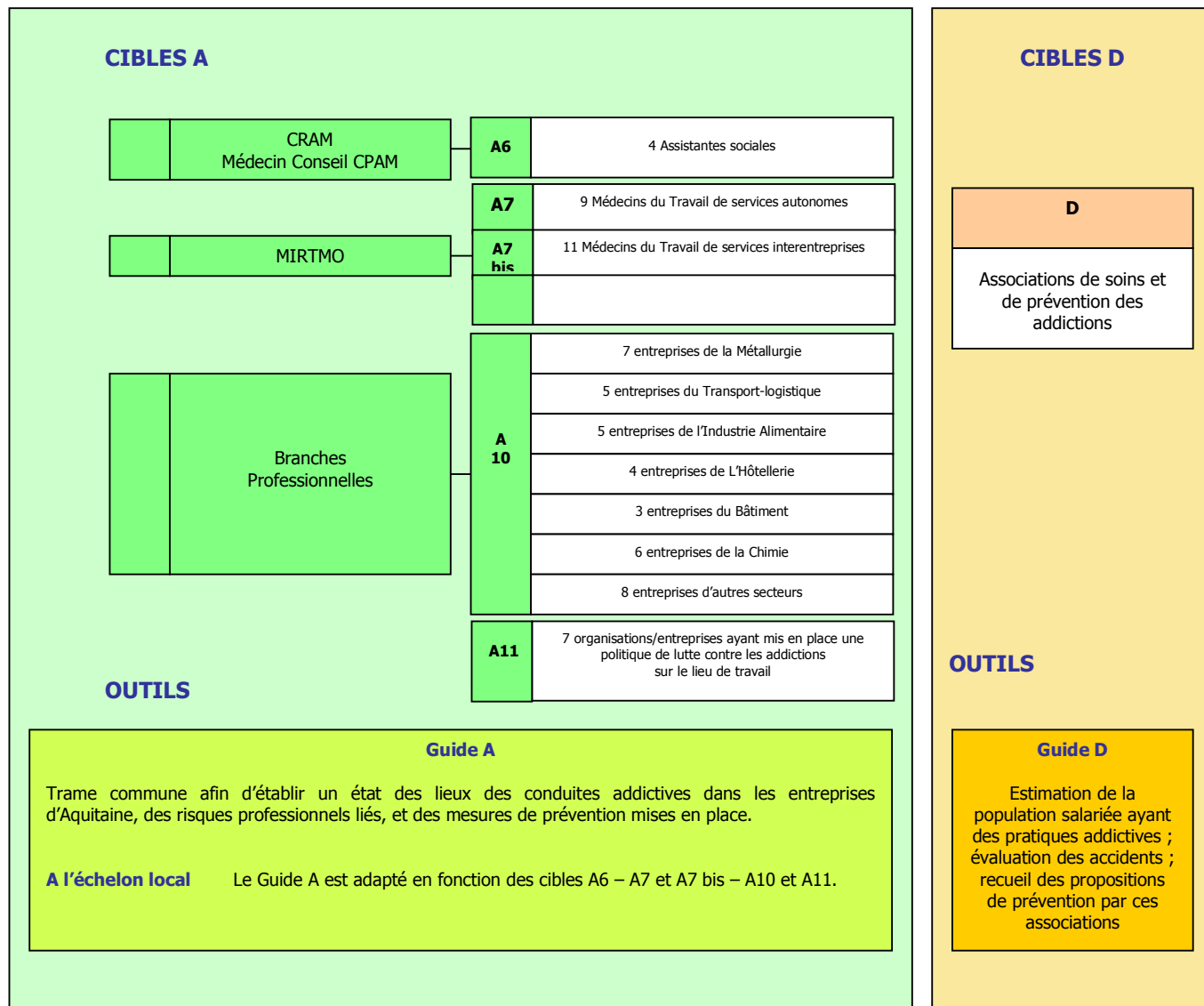
MEDECINS DU TRAVAIL

Nous tenons à remercier les 20 Médecins du Travail¹ des services de santé au travail des services autonomes d'Aquitaine, qui ont bien voulu répondre - sur la sollicitation de Monsieur le Docteur BESSIERES Médecin Inspecteur Régional du Travail et de la Main d'Œuvre - aux différentes questions posées et qui ont apporté leur témoignage, sur les situations qu'ils rencontrent dans leur exercice professionnel dans le domaine des conduites addictives, soit au cours des consultations médicales, soit au cours de leur tiers temps.

La majorité de Médecins du Travail a souhaité garder l'anonymat.

¹ 11 Médecins du Travail de services de santé au travail et 9 Médecins de services autonomes.

OUTILS D'INVESTIGATION



GUIDE D'ENTRETIEN A7

CONDUITES ADDICTIVES ET RISQUES PROFESSIONNELS EN AQUITAINE

CIBLE : MEDECINS DU TRAVAIL – SERVICES AUTONOMES

Propos introductif :

L'Observatoire Régional de la Santé au Travail, organisme paritaire créé afin de mener des études et des projets de prévention d'intérêt régional-souhaite, à travers une étude réalisée par la Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ®, connaître **l'Etat des lieux des conduites addictives en Aquitaine, leur impact sur les risques d'accidents de Travail, et les procédures de prévention qui pourraient être mises en place en entreprise.**

L'exploitation des données recueillies, à partir des entretiens réalisés, permettra :

- de sensibiliser les entreprises au phénomène des pratiques addictives.
- de recenser les initiatives intéressantes en matière de prévention (afin de pouvoir les mutualiser dans une deuxième étape).

Pour cette raison, je vous remercie par avance, de votre contribution à cette étude, dont les conclusions vous seront présentées à la fin de l'année.

1. INFORMATIONS SUR VOTRE ENTREPRISE OU ORGANISME

1.1. Coordonnées

- Nom de l'entreprise ou de l'organisme
- Adresse
- Téléphone
- Fax
- E.mail
- Nom et fonction de la personne qui a répondu aux questions

1.2. Carte de visite de l'entreprise

- Activité (métier de l'entreprise ou de l'organisme)
- Cochez le secteur correspondant à votre activité :

- | | |
|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| - Métallurgie <input type="checkbox"/> | - Industrie alimentaire <input type="checkbox"/> |
| - Chimie <input type="checkbox"/> | - Grande distribution <input type="checkbox"/> |
| - Bâtiment-TP <input type="checkbox"/> | - Hôtellerie <input type="checkbox"/> |
| - Transport-logistique <input type="checkbox"/> | - Interim <input type="checkbox"/> |
| | - Négoce, embouteillage <input type="checkbox"/> |

- Avez-vous une direction des ressources humaines ? Oui Non
- Appartenez-vous à un groupe ? Oui Non
- Quel est l'effectif de votre entreprise ?

2. REALITE DU PHENOMENE DES PRATIQUES ADDICTIVES EN ENTREPRISE

2.1 Pensez-vous que l'alcoolisme et les toxicomanies soient un problème dans les entreprises en 2006 ?

2.2 Quelles sont les habitudes de consommation d'alcool dans votre entreprise ?

	jamais	occasionnellement	fréquemment
Fréquence des « pots »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boissons alcoolisées à disposition à la cantine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'occasion des repas d'affaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revente d'alcool aux salariés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadeau « en liquide »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. LA GESTION DES COMPORTEMENTS ADDICTIFS EN ENTREPRISE

4.1 Quelle a été (serait) votre réaction en présence d'un comportement addictif (alcoolisme, toxicomanie) susceptible d'entraîner un risque d'accident en entreprise ?

<input type="radio"/> Mise à l'écart du poste	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Discussion avec le salarié	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Dépistage	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Inaptitude temporaire	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Inaptitude définitive	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Aptitude limitée dans le temps	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autre	

4.2 Le règlement intérieur prévoit-il des articles relatifs aux comportements addictifs ?

<input type="radio"/> Interdiction de distribution d'alcool comme avantage en nature	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Mise à disposition d'eau fraîche pour les salariés	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Interdiction de consommer de l'alcool en entreprise (pots, repas)	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Modalités de dépistage des personnes sous l'emprise de substances psychotropes et sanctions afférentes	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Dispositions spécifiques relatives au tabagisme dans l'entreprise	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres :	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> pas de règlement intérieur	<input type="checkbox"/>

4.3 Quand demandez- vous des dépistages de substances psycho-actives ?

	Postes sûreté-sécurité	Postes à responsabilité	Tous postes
<input type="radio"/> Jamais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> A l'embauche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Aléatoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> A l'occasion d'un accident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.4 Quelles sont les substances que vous recherchez lors des dépistages ?

<input type="radio"/> Ethanol	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Cannabis	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Opiacés	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Benzodiazépines	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres (préciser)	

4.5 Quelles sont les limites du dépistage ?

<input type="radio"/> Déontologiques	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Techniques (préciser)	
<input type="radio"/> Financières	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Légales	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres (préciser)	

4.6 Pensez-vous disposer d'outils suffisants et adaptés pour éviter les accidents du travail liés aux comportements addictifs ?

5. LA PREVENTION DES RISQUES LIES AUX CONDUITES ADDICTIVES

5.1 Existe-t-il une politique de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies dans votre entreprise ?

Oui Non En projet

5.2 Si « En projet » ou « Non » : avez-vous des idées pour la mettre en place ?

5.3 Si « oui », Quel a été le facteur déclenchant ?

<input type="radio"/> Un accident du travail	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Un conflit	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autre (préciser)	

5.4 Qui s'implique dans cette politique ?

	Initiateur	Acteur
<input type="radio"/> Direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Médecin du Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Infirmière du Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Assistante sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Syndicats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> CHSCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Représentants du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Agents de maîtrise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres (préciser)		

5.5 De quels outils disposez-vous dans l'entreprise pour informer les salariés des risques professionnels liés à la consommation de substances psychotropes ?

<input type="radio"/> Livret d'embauche	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Notes de service	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Affiches	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Réunions d'information collective	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres (préciser)	

5.6 Quels sont les acteurs du suivi individuel ?

<input type="radio"/> Médecin du Travail	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> L'infirmière du Travail	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> L'encadrement de proximité	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> L'assistante sociale	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres (préciser)	

5.7 Avez-vous mis en place d'autres dispositifs de prévention des conduites addictives dans l'entreprise ?

<input type="radio"/> Formations en santé-sécurité	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Intervention de consultants extérieurs ou d'associations	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Lieux d'écoute	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres (préciser)	

5.8 L'impact de cette politique de prévention a t'il été évalué ?

5.9 Quelles attentes pouvez-vous formuler à l'égard de l'équipe de Direction en matière de gestion des conduites addictives ?

GUIDE D'ENTRETIEN A10

CONDUITES ADDICTIVES ET RISQUES PROFESSIONNELS EN AQUITAINE

CIBLE : ENTREPRISES

Propos introductif :

L'Observatoire Régional de la Santé au Travail, organisme paritaire créé afin de mener des études et des projets de prévention d'intérêt régional-souhaite, à travers une étude réalisée par la Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ®, connaître l'**Etat des lieux des conduites addictives en Aquitaine, leur impact sur les risques d'accidents de Travail, et les procédures de prévention qui pourraient être mises en place en entreprise.**

L'exploitation des données recueillies, à partir des entretiens réalisés, permettra :

- de sensibiliser les entreprises au phénomène des pratiques addictives .
- de recenser les initiatives intéressantes en matière de prévention (afin de pouvoir les mutualiser dans une deuxième étape).

Pour cette raison, je vous remercie par avance, de votre contribution à cette étude, dont les conclusions vous seront présentées à la fin de l'année.

Sont ainsi concernées par notre étude une quarantaine d'entreprises d'Aquitaine, TPE, PME ou GE. Les personnes interrogées peuvent être chefs d'entreprises, directeurs de site ou de département, DRH, Représentants du personnel ou du CHSCT, Médecins du travail ou assistantes sociales,...

1. INFORMATIONS SUR VOTRE ENTREPRISE OU ORGANISME

1.1. Coordonnées

- o Nom de l'entreprise ou de l'organisme
- o Adresse
- o Téléphone
- o Fax
- o E.mail
- o Nom et fonction de la personne qui a répondu aux questions

2.2. Carte de visite de l'entreprise

- o Activité (métier de l'entreprise ou de l'organisme)
- o Cochez le secteur correspondant à votre activité :

- | | | | |
|------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| - Métallurgie | <input type="checkbox"/> | - Industrie alimentaire | <input type="checkbox"/> |
| - Chimie | <input type="checkbox"/> | - Grande distribution | <input type="checkbox"/> |
| - Bâtiment-TP | <input type="checkbox"/> | - Hôtellerie | <input type="checkbox"/> |
| - Transport-logistique | <input type="checkbox"/> | - Interim | <input type="checkbox"/> |
| | | - Négoce, embouteillage | <input type="checkbox"/> |

- o Avez-vous une direction des ressources humaines ? Oui Non
- o Appartenez-vous à un groupe ? Oui Non
- o Quel est l'effectif de votre entreprise ?

2. REALITE DU PHENOMENE DES PRATIQUES ADDICTIVES EN ENTREPRISE

2.1 Pensez-vous que l'alcoolisme et les toxicomanies soient un problème dans les entreprises en 2006 ?

2.2 Quelles sont les habitudes de consommation d'alcool dans votre entreprise ?

	jamais	occasionnellement	fréquemment
Fréquence des « pots »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boissons alcoolisées à disposition à la cantine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'occasion des repas d'affaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Revente d'alcool aux salariés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cadeau « en liquide »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.3 Avez-vous été confronté à des problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie ou de médicaments détournés de leur usage dans votre entreprise ?

2.4 Si oui, Comment vous en êtes-vous rendu compte ?

<input type="radio"/> Signes physiologiques Haleine chargée, pupilles dilatées,	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Changement de la personnalité Etourderies, négligence de l'aspect extérieur, agressivité, apathie	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Détérioration des qualités professionnelles retards, absentéisme, accidents, oublis, mauvais rendements	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Changement du comportement social déli de sa consommation d'alcool, négligence de l'entourage	<input type="checkbox"/>

2.7 Combien de personnes sont concernées par les pratiques addictives dans votre entreprise ?

	Tous postes	Dont Postes Sûreté Sécurité	Dont Postes à Responsabilité
Effectif total			
<input type="radio"/> Addictions à l'alcool			
<input type="radio"/> Addictions aux drogues			

2.6 Quelles sont d'après vous les causes de ces conduites addictives ?

<input type="radio"/> Psychisme de l'individu	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Problèmes familiaux, économiques	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Stress généré par le travail	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Autres (préciser)	

3. CONSEQUENCES DES CONDUITES ADDICTIVES SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

3.1 Avez-vous établi une corrélation entre les comportements addictifs (alcoolisme, toxicomanie ou consommation de médicaments détournés) et certains accidents du travail ou du trajet pour vos salariés ?

Types d'accidents	Nombre	Substances en cause

3.2 Y a-t-il des postes à risques (PSS) dans votre entreprise, qui sont incompatibles avec la consommation de substances psycho-actives?

3.3 Si oui, quels sont-ils ?

Intitulé du poste	Type de risque	Substance incompatible

4.LA GESTION DES COMPORTEMENTS ADDICTIFS EN ENTREPRISE

4.1 Quelle a été (serait) votre réaction en présence d'un comportement addictif (alcoolisme, toxicomanie) susceptible d'entraîner un risque d'accident en entreprise ?

<input type="radio"/> Mise à l'écart du poste	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Discussion avec le salarié	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Appel au Médecin du Travail	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Exclusion temporaire	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Exclusion définitive	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Aucune réaction	<input type="checkbox"/>

o Autre	
---------	--

4.2 Le règlement intérieur prévoit-il des articles relatifs aux comportements addictifs ?

o Interdiction de distribution d'alcool comme avantage en nature	<input type="checkbox"/>
o Mise à disposition d'eau fraîche pour les salariés	<input type="checkbox"/>
o Interdiction de consommer de l'alcool en entreprise (pots, repas)	<input type="checkbox"/>
o Modalités de dépistage des personnes sous l'emprise de substances psychotropes et sanctions afférentes	<input type="checkbox"/>
o Dispositions spécifiques relatives au tabagisme dans l'entreprise	<input type="checkbox"/>
o Autres :	<input type="checkbox"/>
o pas de règlement intérieur	<input type="checkbox"/>

4.3 Quand demandez- vous des dépistages de substances psycho-actives ?

	Postes sûreté-sécurité	Postes à responsabilité	Tous postes
o Jamais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o A l'embauche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Aléatoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o A l'occasion d'un accident	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.4 Quelles sont les limites du dépistage ?

o Déontologiques	<input type="checkbox"/>
o Techniques (préciser)	
o Financières	<input type="checkbox"/>
o Légales	<input type="checkbox"/>
o Autres (préciser)	

4.5 Pensez-vous disposer d'outils suffisants et adaptés pour éviter les accidents du travail liés aux comportements addictifs ?

5. LA PREVENTION DES RISQUES LIES AUX CONDUITES ADDICTIVES

5.1 Existe-t-il une politique de prévention du tabac, de l'alcoolisme, du Cannabis et des autres substances dans votre entreprise ?

5.2 Si « En projet » ou « Non » : avez-vous des idées pour la mettre en place ?

5.3 Si « oui », quel a été le facteur déclenchant ?

o Un accident du travail	<input type="checkbox"/>
o Un conflit	<input type="checkbox"/>
o Autre (préciser)	

5.4 Qui s'implique dans cette politique ?

	Initiateur	Acteur	Adhésion projet
o Direction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Médecin du Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Infirmière du Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Assistante sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Syndicats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o CHSCT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Représentants du personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Agents de maîtrise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Associations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o Autres (préciser)			

5.5 De quels outils disposez-vous dans l'entreprise pour informer vos salariés des risques professionnels liés à la consommation de substances psychotropes ?

<input type="checkbox"/> Livret d'embauche	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Notes de service	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Affiches	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Réunions d'information collective	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres (préciser)	

5.6 Quels sont les acteurs du suivi individuel ?

<input type="checkbox"/> Médecin du Travail	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> L'infirmière du Travail	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> L'encadrement de proximité	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> L'assistante sociale	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres (préciser)	

5.8 Avez-vous mis en place d'autres dispositifs de prévention des conduites addictives dans l'entreprise ?

<input type="checkbox"/> Formations en santé-sécurité	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Intervention de consultants extérieurs ou d'associations	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Lieux d'écoute	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres (préciser)	

5.9 Avez-vous évalué l'impact de votre politique de prévention ?

5.10 Quelles attentes pouvez-vous formuler à l'égard des Médecins du travail en matière de gestion des conduites addictives ?

5.11 Le Médecin du Travail interroge t'il systématiquement les salariés sur la consommation de tabac, d'alcool, de cannabis et d'autres substances ?

Nous donnez-vous la permission de citer votre entreprise lors de cette étude, ou préférez-vous garder l'anonymat ?

Autorisation de citation

Anonymat

Souhaitez-vous recevoir les résultats de l'étude ?

Oui

Non

GUIDE D'ENTRETIEN D CONDUITES ADDICTIVES ET RISQUES PROFESSIONNELS EN AQUITAINE

CIBLE : ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES TOXICOMANIES / SERVICES HOSPITALIERS

Propos introductif :

L'Observatoire Régional de la Santé au Travail, organisme partenaire créé afin de mener des études et des projets de prévention d'intérêt régional - soutaite, à travers une étude réalisée par la Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ®, connaît le **l'Etat des lieux des conduites addictives en Aquitaine, leur impact sur les risques d'accidents de Travail, et les procédures de prévention qui pourraient être mises en place en entreprise.**

L'exploitation des données recueillies, à partir des entretiens réalisés, permettra :

- d'établir une typologie des individus(salariés) amenés à consulter en raison de leur conduite addictive
- de recenser les suggestions en matière de prévention.

Pour cette raison, je vous remercie par avance, de votre contribution à cette étude, dont les conclusions vous seront présentées en fin d'année.

Sont ainsi concernées par notre étude une dizaine de structures en Aquitaine, associations de lutte contre les addictions et services hospitaliers spécialisés en addictologie.

1. INFORMATIONS SUR VOTRE STRUCTURE

1.1 Coordonnées

- o Nom de la structure
- o Adresse
- o Téléphone
- o Fax
- o Email
- o Nom et fonction de la personne qui a répondu aux questions

1.2 Carte de visite de la structure

- o Votre mission
- o Profil des experts à votre disposition
- o Public
- o Nombre de consultants annuels
- o Couverture géographique

2. TYPLOGIE DES CONSULTANTS

2.1 Quel est le produit à l'origine de la consultation et le mode de consommation (en nombre d'individus venus en consultation) ?

	Sniffé	fumé	ingéré	injecté	Total
Alcool					
Cannabis					
Médicaments psychotropes					
Héroïne					
Cocaine					
Autres (préciser)					

2.2 Quel est le nombre de salariés parmi vos consultants ?

Conduites addictives : alcoolisme toxicomanie et risque professionnel en Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine
Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ® @ 25, cours de Verdun 33000 Bordeaux – Tel : 05.56.52...66.91 – Fax : 05.56.51.17.60 – Mail : hommesmutations@wanadoo.fr

ANNEXES DE L'ETUDE

2.3 Quel est le profil des consultants ?

	HOMMES	FEMMES
18-29 ans		
30-39 ans		
40-49 ans		
50-60 ans		

2.4 Quel est le motif qui pousse l'individu à venir vous consulter ?

Accident du travail / du trajet	
Incitation judiciaire	
Remarques de l'entourage privé	
Remarques de l'entourage professionnel	
Autre (préciser)	

3. LIEN ADDICTIONS-ACCIDENTS

Selon vous, quels sont les gestes / postes de travail pour lesquels la consommation de substances psycho-actives peut constituer un risque d'accident ?

Intitulé du poste	Type de risque	Substances incompatibles

4. PREVENTION DES RIQUEES LIES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

4.1 Faites-vous une information auprès des personnes qui vous consultent sur les risques professionnels liés à la consommation de substances psychotropes ?

Oui

Non

4.2 Organisez-vous des opérations de prévention auprès du grand public ?

Oui

Non

4.3 La prévention en entreprise fait-elle partie de vos pratiques ?

Oui

Non

4.4 Avez-vous été sollicité par des entreprises en tant qu'expert ?

Oui

Non

4.5 Quelles opérations de prévention faudrait-il mettre en place dans l'entreprise ?

DEMANDE DE STATISTIQUES

ANNUAIRE DES CENTRE DE SOINS EN AQUITAINE (2006²)

Dordogne (24)

- **CEID Dordogne** : (Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue)
8 rue du 4 septembre, 24000 PÉRIGUEUX -Tél. : 05 53 46 63 83
4, cours Alsace-Lorraine, 24100 BERGERAC - Tél. : 05 53 74 20 49
Contact : M. Saïd AOULA - e-mail : ceid.dordogne@ceid.asso.fr
Activités : *Centre spécialisé de soins aux toxicomanes et consultation cannabis*
- **ANPAA 24** : 18-20, Rue Aubarède 24000 PÉRIGUEUX - Tél. : 05 53 07 66 82
Contact : M. Vincent PATISSON - e-mail : comite24@anpa.asso.fr

Gironde (33)

Centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et ANPAA

- **Département d'addictologie** CHS Charles Perrens Centre Carreire :
121, rue de la Béchade, 33076 BORDEAUX Cedex - Tél. : 05 56 56 67 02
Contact : Professeur Marc AURIACOMBE
e-mail : marc.auriacombe@u-bordeaux2.fr
- **CEID** (Comité d'Etude et d'Information sur la Drogue) :
24, rue du Parlement-Saint-Pierre, 33000 BORDEAUX - Tél. : 05 56 44 84 86

² Réalisation du Centre de documentation drogues et dépendances TOXIBASE/GRICA à Bordeaux blandine.archambeau@toxibase.org (enrichie par Hommes et Mutations).

Conduites addictives : alcoolisme toxicomanie et risque professionnel en Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine

Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ® 25, cours de Verdun 33000 Bordeaux – Tel : 05.56.52..66.91 – Fax : 05.56.51.17.60 – Mail : hommesetmutations@wanadoo.fr

ANNEXES DE L'ETUDE

Contact : Dr Jean-Michel DELILE - e-mail : ceid@ceid.asso.fr
(Section Appartements thérapeutiques : Mme Christiane BARRAGUE)

- **Centre d'addictologie du Bassin d'Arcachon-sud** –
Espace H. Dunant 8 rue du Mal de L. de Tassigny, 33120 Arcachon –
Tél : 05 56 83 11 12
Contact antenne CEID : Didier SPINHIRNY
- **ANPAA 33** : 67 rue Chevalier, 33000 BORDEAUX - Tél. : 05 57 57 00 77
Contact : Céline BLAZY - e-mail : comite33@anpa.asso.fr
Permanences de consultation à : Andernos, Arcachon, Blaye, Castelnau de Médoc, Cenon, Créon, Eysines, Langon, Lesparre, Libourne, Mérignac, St André de Cubzac, Talence

Réseaux de professionnels

- **ELSA** (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie)
Département d'addictologie, CHS Charles Perrens
121 rue de la Béchade, 33076 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 56 39 99
e-mail : elsa@perrens.aquisante.fr
- **Réseau AGIR 33** : CHS Charles Perrens
7 rue de l'Ormeau mort, 33800 Bordeaux - Tél. : 05 56 51 56 51
Contact : Dr Laurent GUEZ / e-mail : reseauagir33@wanadoo.fr
- **RENAPSUD**
7 rue de l'Ormeau mort, 33800 Bordeaux - Tél. : 05 56 31 14 62
Contact : Anne-Claire de BENOIST / e-mail : contact@renapsud.org
- **RESAIDA**
Réseau de Santé et d'Entraide (sexualité, sida, conduites addictives)
CHG La Réole BP 111 33192 La Réole Cedex - Tél : 05 56 61 52 62

Consultation cannabis

- **CAAN'ABUS** : Espace Santé Jeunes

Conduites addictives : alcoolisme toxicomanie et risque professionnel en Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine

Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ® 25, cours de Verdun 33000 Bordeaux – Tel : 05.56.52..66.91 – Fax : 05.56.51.17.60 – Mail : hommesetmutations@wanadoo.fr

ANNEXES DE L'ETUDE

(ANPAA 33– CEID- GRICA –CRAES/CRIPS- DEPARTEMENT D'ADDICTOLOGIE)
Croix-Rouge, 130 cours Alsace Lorraine 33000 Bordeaux - Tél : 05 56 01 25 66
Contact : Laurence GARCIA - e-mail : caanabus@yahoo.fr

Associations Néphalistes (anciens buveurs)

- **Vie Libre** 6 rue du Dr Nancel Pénard, 33000 Bordeaux – 05.52.55.02
- **Alcooliques anonymes** 59 rue Jules Guesde, 33000 Bordeaux – 05.56.24.79.11
- **Croix bleue** 23 rue Gouffrand, 33000 Bordeaux – 05.57.80.03.99 - 05.56.69.88.65

Landes (40)

Centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et ANPAA

- **CSST La Source** :
1, place Pitrac, 40000 Mont-de-Marsan- Tél. : 05 58 75 92 04
Contact : Mme BENAÏSSA / e-mail : lasource.mdemarsan@wanadoo.fr
14, avenue du Sablar, 40100 Dax- Tél. : 05 58 56 38 00
Contact : Mr DEMARIA / e-mail : lasource.dax@wanadoo.fr
Centre méthadone : 18, rue Lamartine, 40100 Dax - Tél. : 05 58 58 03 45
Contact : Eric ROULET/ e-mail : lasource.daxmetha@wanadoo.fr
- **CSST avec hébergement Suerte** (post-cure)
Domaine de Broquedis 40390 St-André-de-Seignanx– Tél. : 05 58 56 73 73
Contact : Jean ROLANDO /e-mail : association.suerte@wanadoo.fr
- **ANPAA 40** :
109 rue Fontainebleau, 40000 MONT-DE-MARSAN - Tél. : 05 58 75 46 04
Contact : M. Christian Beautier / e-mail : comite40@anpa.asso.fr

Prévention et consultation cannabis



- **PAPRIQA (La Source)** : Point Accueil
Prévention Risques Informations Quartiers Addictions

Conduites addictives : alcoolisme toxicomanie et risque professionnel en Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine

Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ® 25, cours de Verdun 33000 Bordeaux – Tel : 05.56.52..66.91 – Fax : 05.56.51.17.60 – Mail : hommesetmutations@wanadoo.fr

ANNEXES DE L'ETUDE

65 rue Gambetta, 40000 Mont-De-Marsan - 05 58 85 88 37
Contact : N. MARHOUM / e-mail : lasource.dax@wanadoo.fr

Lot-et-Garonne (47)

Centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et ANPAA

- **CSST SAST « La Verrière »** et appartements thérapeutiques
8, rue du 4 Septembre, 47000 AGEN - Tél. : 05 53 48 15 80
Contact : M. Christian VIVES / e-mail : sast.info@aspp-asso.com
- **ANPAA 47** : 148, place de Lamennais, 47000 AGEN - Tél. : 05 53 66 47 66
Contact : Mme Françoise Rouzade / e-mail : comite47@anpa.asso

Consultations cannabis



- **ICARE** (Information Conduites Addictives Rencontre et Ecoute)
8 rue Rayssac 47000 Agen - Tél. : 05 53 66 60 60
Contact : M. Christian Vives / e-mail : icare2@wanadoo.fr

Pyrénées-Atlantiques (64)

Centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et ANPAA

- **CSST ARIT** : 21 bis, rue des Frères, 64200 BIARRITZ - Tél. : 05 59 24 82 60
34 boulevard V. Hugo, 64500 St JEAN DE LUZ - Tél. : 06 87 77 50 24
Contact : Mr DEMANGE / e-mail : arit-contact@arit.org
- **CSST Béarn Toxicomanies** :
23, rue du Maréchal-Joffre, 64000 PAU - Tél. : 05 59 27 42 43
Contact : Christian LAINE / e-mail : toxicomanies@groupe-realise.org
9 rue Aristide Briand, 64300 ORTHEZ - Tél. : 05 59 67 01 67

Contact : Eric OUVRARD

- **CSST CIAT** : 16, rue Montpensier, 64000 PAU - Tél. : 05 59 82 90 13
Contact : Mme DUSSAU / e-mail : ciat.pau@wanadoo.fr
- **ANPAA 64** : Avenue Paul Pras, 64100 Bayonne - Tél. : 05 59 63 22 69
Contact : M. Richard IRAZUSTRAS / e-mail : comite64@anpa.asso.fr

Réseaux

- **RESEAU TOXICOMANIE VILLE/HOPITAL COTE BASQUE** (ARIT + ELSA + BIZIA + RESAPSUD) : CH Bayonne - Tél : 05 59 44 40 70 - Contact : Mr CAMPAGNE
- **RESEAU D'ALCOOLOGIE BEARN-SOULE** : CH Pau 4, Boulevard Hauterive, BP 1156, 64046 Pau Université Cedex – Tél : 05 59 92 48 80 - Contact : Mr ROUCHO

Consultations cannabis



- ARIT, CIAT, Béarn Toxicomanie
- **Bizia** : Centre hospitalier de la Côte basque,
Av. interne Jacques Loeb - BP 8, 64109 BAYONNE Cedex - Tél : 05 59 44 31 00
Contact : Jean-Pierre DAULOUËDE / e-mail : mdm.bayonne@wanadoo.fr

OUTILS D'ÉVALUATION DES ADDICTIONS

1- Questionnaire AUDIT

	0	1	2	3	4	score de la ligne
1. Quelle est la fréquence de votre consommation d'alcool ?	jamais	une fois par mois ou moins	2 à 4 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	au moins 4 fois par semaine	
2. Combien de verres contenant de l'alcool consommez-vous un jour typique où vous buvez ?	1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 ou 8	10 ou plus	
3. Avec quelle fréquence buvez-vous six verres ou plus lors d'une occasion particulière ?	jamais	moins d'une fois par mois	une fois par mois	une fois par semaine	tous les jours ou presque	
4. Au cours de l'année écoulée, combien de fois avez-vous constaté que vous n'étiez plus cabalé de vous arrêter de boire une fois que vous aviez commencé ?	jamais	moins d'une fois par mois	une fois par mois	une fois par semaine	tous les jours ou presque	
5. Au cours de l'année écoulée, combien de fois votre consommation d'alcool vous a-t-elle empêché de faire ce qui était normalement attendu de vous ?	jamais	moins d'une fois par mois	une fois par mois	une fois par semaine	tous les jours ou presque	
6. Au cours de l'année écoulée, combien de fois avez-vous eu besoin d'un premier verre pour pouvoir démarrer après avoir beaucoup bu la veille ?	jamais	moins d'une fois par mois	une fois par mois	une fois par semaine	tous les jours ou presque	
7. Au cours de l'année écoulée, combien de fois avez-vous eu un sentiment de culpabilité ou des remords après avoir bu ?	jamais	moins d'une fois par mois	une fois par mois	une fois par semaine	tous les jours ou presque	
8. Au cours de l'année écoulée, combien de fois avez-vous été incapable de vous rappeler ce qui s'était passé la soirée précédente parce que vous aviez bu ?	jamais	moins d'une fois par mois	une fois par mois	une fois par semaine	tous les jours ou presque	
9. Avez-vous été blessé par quelqu'un d'autre, ou quelqu'un d'autre a-t-il été blessé parce que vous aviez bu ?	non		oui mais pas au cours de l'année écoulée		oui au cours de l'année	
10. Un parent, un ami, un médecin ou un autre soignant s'est-il inquiété de votre consommation d'alcool ou a-t-il suggéré que vous la réduisiez ?	non		oui mais pas au cours de l'année écoulée		oui au cours de l'année	
total						

- Un total supérieur à 9 évoque une consommation nocive d'alcool
- Un total supérieur à 13 évoque une dépendance à l'alcool

Conduites addictives : alcoolisme toxicomanie et risque professionnel en Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine

Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA ® 25, cours de Verdun 33000 Bordeaux – Tel : 05.56.52.66.91 – Fax : 05.56.51.17.60 – Mail : hommesetmutations@wanadoo.fr

ANNEXES DE L'ÉTUDE

2- Questionnaire FACE³

Au cours des douze derniers mois
<i>A quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons contenant de l'alcool ?</i> Jamais » 0 Une fois par mois ou moins 1 2 à 4 fois par mois 2 2 à 3 fois par semaine 3 4 fois ou plus par semaine 4
<i>Combien de verres standards buvez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool ?</i> Un ou deux » 0 Trois ou quatre 1 Cinq ou six 2 Sept à neuf 3 Dix ou plus 4
Au cours de toute votre vie...
<i>Votre entourage vous a-t-il fait des remarques au sujet de votre consommation d'alcool ? -Non 0</i> Oui 4
<i>Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme</i> Non 0 Oui 4
<i>Vous arrive-t-il de boire et de ne plus vous souvenir ensuite de ce que vous avez pu dire ou faire ?</i> Non 0 Oui 4

³ **FACE** = Fast alcohol consumption evaluation

Score
<i>On effectue le total des réponses (0-20)</i>
<i>Hommes</i> score inférieur à 5 : risque faible ou nul scores 5 à 8 : consommation excessive score supérieur à 8 : dépendance
<i>Femmes</i> score inférieur à 4 : risque faible ou nul scores 4 à 8 : consommation excessive score supérieur à 8 : dépendance

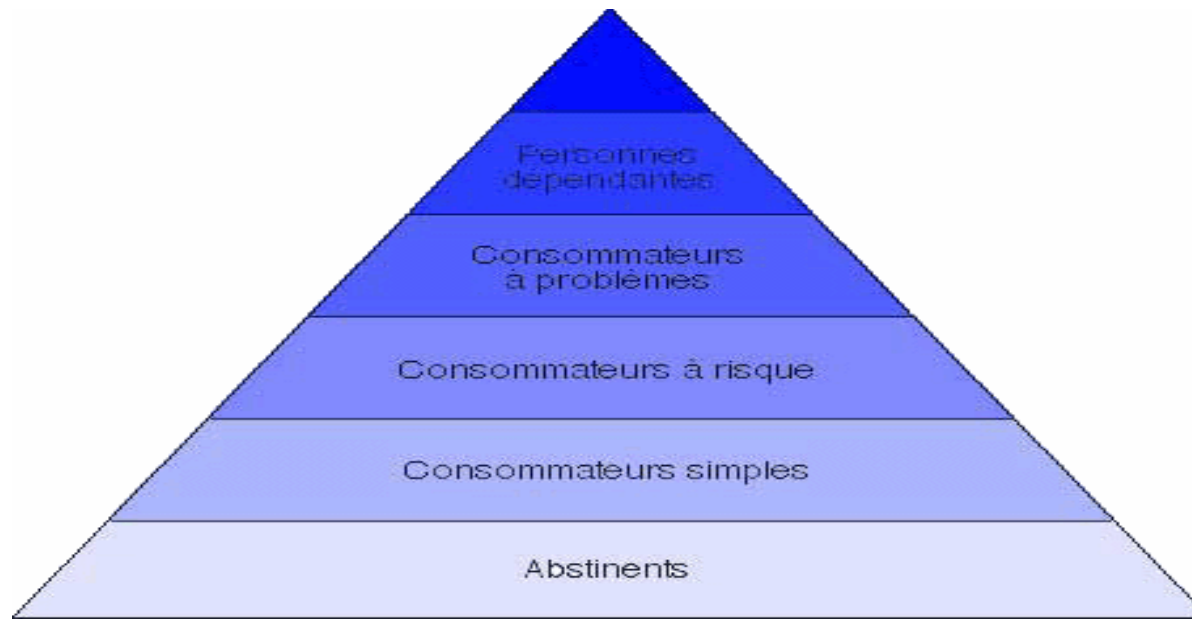
3- Questionnaire CAST⁴

« Si vous consommez du cannabis, répondez à ce questionnaire ; il vous aidera à définir si votre consommation vous met en danger. Deux réponses positives ou plus devraient amener à demander de l'aide. »

Au cours des 12 derniers mois :	OUI	NON
Avez-vous fumé du cannabis avant midi ?		
Avez-vous fumé du cannabis lorsque vous étiez seul ?		
Avez-vous eu des problèmes de mémoire quand vous fumez du cannabis ?		
Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils déjà dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ?		
Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y parvenir ?		
Avez-vous eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, mauvais résultat à l'école) ?		

⁴ CAST = Cannabis Abuse Screen Test, élaboré par l'OFDT.

4- Pyramide de SKINNER



5- Logiciel AXA « L'alcool et la Conduite »

Ce logiciel est réalisé par AXA Prévention, en collaboration avec la Sécurité Routière.

Dans ce logiciel interactif, il est possible :

- d'effectuer une simulation de sa consommation d'alcool et de calculer son taux d'alcoolémie.
- de consulter des informations sur les équivalences de dosages, les effets de l'alcool, les sanctions encourues ;
- de tester ses connaissances ;
- d'utiliser une séquence de formation ;
- d'imprimer des affichettes.

La reproduction à l'identique des documents et la diffusion du contenu du CD ROM sont autorisés.

Ci-dessous quelques extraits du CD-ROM :

L'alcool et la conduite

6 questions

Cochez la bonne réponse

1. Au cours d'un repas, le taux maximum d'alcoolémie est atteint après :

- 10 minutes
- 30 minutes
- 1 heure
- après le dernier verre

2. En dehors d'un repas, le taux maximum d'alcoolémie est atteint après :

- 10 minutes
- 30 minutes
- 1 heure
- après le dernier verre

3. Quel est le taux d'alcoolémie atteint après avoir consommé 5 verres au cours d'un repas (dose normalisée servie dans un café pour un homme de 70 kg) ?

- 0,40 g/l
- 0,75 g/l
- 1,00 g/l

4. Quel est le taux d'alcoolémie atteint après avoir consommé 3 verres en dehors d'un repas (dose normalisée servie dans un café pour un homme de 70 kg) ?

- 0,40 g/l
- 0,75 g/l
- 1,00 g/l

5. Combien de temps faut-il pour éliminer 0,75 g/l ?

- 2 heures
- 5 heures
- 9 heures

6. L'alcool est un facteur d'accident : à 0,5 g/l, le risque est multiplié par 2 à 0,8 g/l, le risque est multiplié par 10 à 1,2 g/l, le risque est multiplié :

- par 15
- par 25
- par 35

Le savez-vous ?

0,50 g d'alcool par litre de sang, c'est en moyenne, le taux d'alcoolémie atteint après avoir bu 2 verres de boisson alcoolisée.
Le taux d'alcoolémie monte vite...

0,15 g d'alcool par heure, c'est en moyenne, la quantité d'alcool que l'organisme peut éliminer en une heure.
Le taux d'alcoolémie baisse lentement.

A 0,50 g/l, le risque d'accident est multiplié par 2.
A 0,80 g/l, il est multiplié par 10.
A 1,20 g/l par 35 !

Seul un éthylotest peut vous dire si vous êtes en état de conduire. Pour être sûr, l'autotest doit être pratiqué 30 minutes après avoir bu le dernier verre, si on est à jeun et une heure au cours d'un repas.

L'alcool a des effets dès le premier verre : il rétrécit le champ visuel et altère l'appréciation des distances et des vitesses.

Quelques recommandations

Alcool + médicaments = danger
Certains médicaments démultiplient les effets de l'alcool. Se renseigner auprès de son médecin.

Alcool + drogue = cocktail dangereux
Toute prise de drogue modifie durablement le comportement au volant. Quant aux mélanges Alcool + Drogue, ils sont encore plus dangereux pour la conduite.

Conduite accompagnée
Le conducteur et l'accompagnant doivent avoir tous les deux, un taux d'alcoolémie inférieur à 0,5 g par litre de sang.

Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.
Dans 40 % des accidents mortels, l'un des conducteurs a un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5 g par litre de sang.

2 façon de mesurer le taux d'alcoolémie

Analyse de sang	équivalent à	Analyse de l'air expiré
0,50 g/l	équivalent à	0,25 mg/l
0,80 g/l	équivalent à	0,40 mg/l

Il y a autant d'alcool dans un verre de :



0,5 g/l, c'est 2 verres

La limite légale pour conduire, c'est moins de 0,5 g/l

Conduire, c'est choisir de ne pas boire !

0,5 g/l

Conduite interdite

Le conducteur a consommé de l'alcool
Pour votre sécurité, refusez de monter dans sa voiture.

Vous recevez des invités
Évitez de servir de l'alcool à ceux qui conduiront. Dès 0,5 g/l, conseillez-leur de se reposer avant de prendre la route ou appelez un taxi ou accompagnez-les.



Association AXA Prévention
Tour AXA 1, place des Saisons - 92083 Paris La Défense Cedex
Association déclarée loi de 1901

www.axa.fr

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

A. Etat des Lieux en Chiffres

- INSEE « Tableaux de l'Economie Française », édition 2005-2006
- Revue TOXIBASE n°15, 3^{ème} trimestre 2004 « Les Enquêtes épidémiologiques sur les consommations de substances psycho actives en milieu professionnel France »
- Revue TENDANCES mai 2006, « Exploitation des données du Baromètre santé 2005 OFDT/INPES »
- Revue Epidémiologique de Santé n°50, 2002
- « Atlas Régional des Consommations de produits psycho actifs des jeunes français », ESCAPAD 2002/2003, OFDT
- « Rapport TREND Bordeaux 2004 », OFDT et CEID
- OFDT – « Composition et caractéristiques de cannabis collectés auprès d'usagers dans quatre sites en France », in BEH n°20/2005

- www.ofdt.fr → Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies
- www.istnf.fr → Institut de Santé au Travail du Nord de la France
- www.drogues.gouv.fr
- www.inpes.sante.fr

C. Consommation de Substances Psycho-actives et risques professionnels:

- Revue « Alcoologie et Addictologie », ANPAA - 2000
- Journal de Médecine légale Droit Médical, 1997, vol 40, n° 7-8
- Journal de Médecine légale Droit Médical, 2001, vol 44, n° 7-8
- Revue Travail, n°23 (1998) et n°30 (1999))
- Revue Synapse d'octobre 2003
- Revue TOXICORAMA, volume XI – 1999
- OFDT « Etude Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière », *Eléments de Conclusion*, octobre 2005
- Observatoire Régional de la Sécurité Routière, Direction Départementale de l'Équipement de la Gironde / STSR

- www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr « alcool et accidents de la route »

Conduites addictives : alcoolisme toxicomanie et risque professionnel en Aquitaine

Observatoire Régional de la Santé au Travail Aquitaine

Société d'études et de conseil Hommes et Mutations SA © 25, cours de Verdun 33000 Bordeaux – Tel : 05.56.52.66.91 – Fax : 05.56.51.17.60 – Mail : hommesetmutations@wanadoo.fr

ANNEXES DE L'ETUDE

D. Sources pouvant être utilisées en vue de l'élaboration d'un « guide des bonnes pratiques »

- "Gérer le Risque Alcool au Travail" de Jean-Paul JEANNIN, éditions Chronique Sociale.
- "Substances Addictives et Travail" élaboré par MEDISIS (Médecine du Travail Interprofessionnelle Service Interentreprise de Santé au Travail)
240 avenue Marcel Dassault, BP 70803, 60008 Beauvais cedex
- www.axa.fr : Association AXA Prévention,
Tour AXA, place des saisons – 92083 Paris la Défense cedex
- www.istnf.fr : modèle de règlement intérieur (articles relatifs aux pratiques addictives)

